



Vente de la maison

Par CRICRI

Bonjour

je suis divorcé et vendu ma maison cela a passé au tribunal car il y eut des desaccord et finalement j'ai droit à une fine partie de la vente mais le notaire bloque l'argent soit disant attend la procuration de mon ex il y a t il le droit et y a t il une date buttoir